

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

Délibération N°11B

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	22
VOTANTS :	25

L'an **deux mil vingt-six**

Le **deux avril à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 27 mars 2026 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de ISSERPENT : Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BODIN. M. CHERVIER. Mme BONNEFOY. Mme ROMEUF. M. FUMOUX. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de PERIGNY : M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. M. DÉMONET
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme MERLE, pouvoir à M. FUMOUX
- Commune de LAPALISSE : M. MERCIER, pouvoir à Mme CHERVIN

Madame Amandine TACHON a été élue Secrétaire.

Madame la Présidente rappelle la délibération du
Conseil Communautaire du 29 Avril 2014 concernant la
représentation de la Communauté de Communes « PAYS DE
LAPALISSE » à la Mission Locale Espace Jeunes.

Conformément aux statuts de la Mission Locale
Espaces Jeunes, pour le collège des élus, 1 seul siège est à
pourvoir.

Madame la Présidente propose Madame Amandine
TACHON pour représenter la Communauté de Communes
« PAYS DE LAPALISSE » à la Mission Locale Espace Jeunes.

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente et
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Madame Amandine TACHON pour
représenter la Communauté de Communes « PAYS DE
LAPALISSE » à la Mission Locale Espace Jeunes.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

OBJET :

**REPRESENTATION DE LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES A LA MISSION
LOCALE ESPACE JEUNES.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

La Présidente,
S. CHERVIN,

Pour copie conforme,
La Présidente,
S. CHERVIN,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"